



COMMUNIQUÉ

Cimetière de Basse-Terre Opération de restitution des terrains communs

M. André Atallah, Maire de la Ville de Basse-Terre, informe les administrés qu'en application des articles L.2223-3 et R2223-5 du Code Générale des Collectivités Territoriales la Ville va réaliser une opération de restitution des terrains communs dont la première tranche doit démarrer au cours de l'année.

Le Maire invite les familles concernées à se faire connaître en mairie avant le 1er juin 2024 afin de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts inhumés en terrains communs entre 2014 et 2018.

Passé ce délai, la Ville procédera à la reprise des sépultures en l'état.

Le Maire compte sur la collaboration de tous pour le bon déroulement de cette opération.


Le Maire
A. ATALLAH

